

« L'urbanisme campagnard »

Une préoccupation plus que jamais d'actualité.

LE titre de cet article est emprunté à celui que Raymond Bayard publiait dans cette revue dès 1975(1). Un tiers de siècle plus tard, ses croquis, emblématiques de deux façons de réaliser des extensions, nous interpellent fortement. A l'opposé de la prolifération des lotissements habituels, images d'un individualisme aveugle, dévoreurs d'espace et d'énergie, qu'il représentait ainsi :

pourquoi ne pas rechercher, indépendamment de l'écriture architecturale, des implantations traduisant un autre mode de vie, qu'il évoquait dans le second croquis ?

Au terme de deux années de réflexion sur la difficile cohabitation de l'architecture contemporaine avec le bâti ancien (voir le cahier du n° 178), notre GRAC est arrivé à ce constat que cette question était d'une totale actualité pour nos campagnes mais que nous devons dorénavant explorer davantage des exemples portés par une urbanisation planifiée.

Une question d'une croissante actualité

Durant la dernière décennie, nous avons certes constaté que les régions du centre de la France étaient redevenues, comme la plupart des espaces ruraux, largement attractives".

Mais l'étude prospective que l'INSEE vient de publier le 7 décembre dernier dessine une France de 2040 dont les mutations annoncées ne peuvent qu'interpeller les défenseurs du patrimoine rural :

- la population française atteindra alors 73 millions d'habitants dont près de 71 dans l'hexagone (augmentation de 14,5 %) ;
- cette poussée démographique continuera certes à affecter les grandes métropoles ainsi que les régions méridionales et Rhône-Alpes et se reportera sensiblement sur le Grand Ouest et la façade atlantique, mais aucune part du territoire n'y échappera totalement ;
- en effet, dans l'ensemble de la France métropolitaine les zones rurales en périphérie ou à proximité des noyaux urbains accueilleront une population de retraités de manière croissante sous l'effet d'un vieillissement sensible (l'âge moyen passant de 39,1 ans à 43,6 ans), et de jeunes à la recherche de conditions d'habitation mieux en rapport avec leurs besoins et

leurs revenus souvent modestes.

Sans entrer dans les détails de cette prospective, facilement consultable sur le site internet de l'INSEE, on voit que le devenir du bâti et de nos paysages ruraux est directement concerné. Le bâti rural ancien sera fortement sollicité pour un habitat dont les propriétaires n'auront pas toujours le goût ni les moyens de le traiter comme nous le souhaitons, surtout face aux sollicitations pressantes des vendeurs de matériaux d'isolation et d'équipements divers. Quant aux constructions neuves, elles vont se multiplier, notamment autour des villages dont l'attractivité en tant que centres de vie va se renforcer.

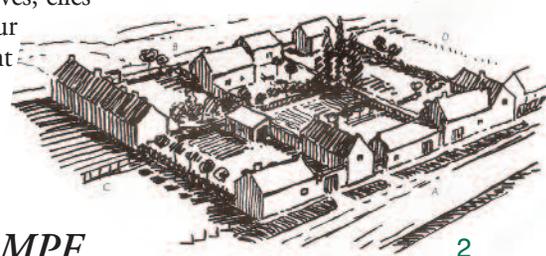
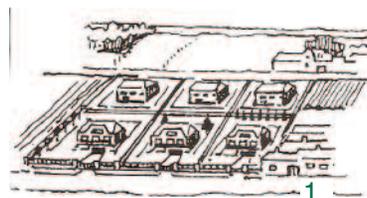
Un sujet prioritaire de réflexion pour le GRAC, d'action pour MPF

Nous avons vu que ce sujet préoccupait déjà les pères fondateurs de notre association. Mais le phénomène va prendre une telle ampleur aux alentours de tous les noyaux urbains que ce phénomène nous impose dorénavant une ardente obligation de réflexion et d'action.

L'article rédigé par Jean Peyzieu dans le numéro précédent sur l'action du CAUE de l'Ain dans la commune de Treffort-Cuisiat dessinait déjà clairement cet axe de réflexion(2). Le message que Maisons Paysannes en Dordogne vient de nous adresser nous pousse également dans cette voie: « Nous devons apprendre à conjuguer un savoir sur la géographie des lieux, son histoire sociétale avec les avancées technologiques, une meilleure connaissance des désirs et besoins des accédants à la propriété et les contraintes des élus et bâtisseurs publics. Il nous faut élaborer une méthode qui traverse différentes disciplines (géographie, histoire, sociologie, architecture, sciences humaines...) pour tenter d'apporter de façon la plus culturelle possible un début de réponse à la mission (...) qui nous est confiée. »

Dans cette mouvance, le GRAC a donc décidé de consacrer dorénavant ses travaux aux opérations fondant les principes de la construction contemporaine, au cœur ou en périphérie des bourgs ruraux, sur une véritable démarche d'urbanisme, analytique d'abord, prospective ensuite, réglementaire enfin mais avec toute la souplesse nécessaire à l'acte créateur. Le tout basé sur une véritable approche paysagère du bâti et de son environnement naturel, ainsi que sur une réflexion de la fonctionnalité (sous toutes ses formes) de ce qui constitue le cadre de vie quotidien des habitants.

Par le Groupe de réflexion sur l'architecture contemporaine (GRAC)



Le GRAC, comme toute initiative prise par le siège, ne peut fonctionner que s'il est alimenté par vos propres constats, propositions, participations sous toutes leurs formes (physiques ou épistolaires). Nous sollicitons donc toutes nos délégations, tous nos lecteurs, pour qu'ils nous envoient de tels cas qui leur paraissent mériter un examen attentif.

Comme nous l'avons fait cette année dans les Alpes-de-Haute-Provence à l'initiative de la délégation MPF(3), nous sommes disposés à nous rendre sur le terrain pour examiner avec vous des réalisations répondant à ces objectifs et dialoguer avec leurs responsables, élus, habitants, organismes divers...

Nous attendons donc avec intérêt et impatience vos propositions !

(1) Voir revue MPF 4^e trimestre 1975, repris dans le numéro du 3^e trimestre 1984 et dans l'ouvrage d'Aline et Raymond Bayard : Les maisons paysannes de l'Oise, Ed. Eyrolles, 1995.

(2) Revue MPF 178, pp. 24 et 25.

(3) Revue MPF 178 p. 14.